



PAIX ET SÉCURITÉ

Le forum sur la Libye s'ouvre aujourd'hui à Brazzaville

Le Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye tient, ce 30 janvier à Brazzaville, sa huitième réunion. Ces assises s'inscrivent dans le cadre des actions menées par l'Afrique en vue du règlement du conflit libyen.

Cette réunion permettra au président du Comité de haut niveau, Denis Sassou N'Guesso, de réaffirmer la position de l'Afrique et de procéder à l'actualisation de la feuille de route de l'UA sur la Libye, en ce qui concerne notamment la mise en

place du comité préparatoire et du comité de facilitation ainsi que la définition des modalités d'organisation du Forum de réconciliation nationale inter libyen.

Page 6



AFRIQUE

Créer des réseaux régionaux pour prévenir le coronavirus

Optimiste quant à la mise en œuvre des mesures envisagées au niveau continental, le directeur du Centre africain de prévention et de lutte contre les maladies, le docteur John Nkengasong, a évoqué l'urgence, pour l'Afrique jusqu'ici épargnée, de trouver du matériel et des moyens pour prévenir l'épidémie du coronavirus et contrer son avancée. « Il y a des kits de diagnostic, mais ils ne sont pas disponibles partout dans le monde (...). C'est pourquoi le CDC et l'OMS travaillent de manière rapprochée avec les fabricants et la Chine pour les rendre disponibles sur le continent aussi vite que possible. », a-t-il indiqué, appelant à la création de réseaux régionaux pour engager des opérations de prévention.

Page 8

INTERNET

Le Congo veut renforcer son dispositif national de cyber sécurité

Le ministre des Postes et des Télécommunications, Léon Juste Ibombo, a ouvert hier à Brazzaville une réunion sur la cyber sécurité en lien avec le projet cyber for development de l'Union européenne. « La protection et la sécurité des données des individus au

niveau des nations est vitale car l'environnement numérique n'a pas de frontières. Cela nécessite donc une collaboration internationale entre les pays », a expliqué le coordinateur régional du cyber4Dev, Nick Small.

Page 3

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL

Valdo Candido en quête des jeunes talents



Pendant la séance de détection à Pointe-noire/DR

Le sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 17 ans, Valdo Candido, a initié, depuis près d'une semaine, une campagne de détection des jeunes talents, en vue de se doter d'une ossature devant com-

poser l'équipe nationale des catégories junior et minime. Cette aventure dont la première phase a commencé par Pointe-Noire et Dolisie, et qui va se poursuivre dans tout le pays marque la volonté de faire

renaître le football congolais à travers la promotion des jeunes talents, précise Valdo Candido.

Page 16

ÉDITORIAL

3-1=0

Page 2

ÉDITORIAL

3-1=0

Improbable du point de vue mathématique, cette équation peut certainement se vérifier en politique quand on jette le regard en direction du Proche-Orient. Le monde entier était mardi, si on peut dire, suspendu aux annonces relatives au plan de paix du président américain, Donald Trump, sur le lancinant conflit israélo-palestinien.

Comme on a pu le voir, la conférence de presse de dévoilement des grandes lignes de ce plan de paix américain a eu pour acteurs le locataire de la Maison-Blanche et le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Pour ensuite voir s'enchaîner des réactions hostiles chez les absents au bal dont le principal, le président de l'autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a plus que rappelé la survenue d'un non-événement. Naturellement, l'hôte israélien de l'administration de Washington a salué un jour historique.

Au-delà des positions tranchées dans les deux camps, il reste que cette tentative à tout le moins controversée du président des États-Unis montre combien le dossier liant la cause des peuples d'Israël et de Palestine est complexe. Surtout si en lieu et place de ces populations qui vivent au quotidien les affres du conflit interminable, de leurs dirigeants peu enclins à regarder la vérité en face, s'interposent des bienfaiteurs moins impartiaux.

Aussi longtemps que Palestiniens et Israéliens ne reprendront pas à se parler, comme ils l'ont déjà fait par le passé ; aussi longtemps que de part et d'autre de leurs frontières fragiles milices déterminées et soldats aguerris garderont le doigt sur la gâchette, la solution à deux États attendra. Il est assez clair que cette solution portée par la communauté internationale est aussi celle dont rêvent les milieux pacifiques en Israël et en Palestine. Même si les cris du cœur qu'ils lancent depuis des décennies sont couverts par le bruit assourdissant de ceux qui ont les journaux, la radio, la télévision et le web.

Les Dépêches de Brazzaville

SECTEUR AGRICOLE

Nécessité d'impulser une nouvelle dynamique

Afin de développer et de transformer l'agriculture congolaise encore embryonnaire, l'un des principaux défis à relever demeure la disponibilité des services financiers en faveur des acteurs ruraux.



Le présidium à l'ouverture des travaux

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture, Henri Djombo, a fait ce plaidoyer le 29 janvier à Brazzaville, à l'ouverture de la 2^e édition du Forum national sur le développement du monde rural.

Organisé sur le thème : « Promouvoir la production agricole nationale pour satisfaire les besoins alimentaires des populations », ce forum national sur l'agriculture, l'élevage et la pêche s'inscrit, d'après Henri Djombo, dans la vision du gouvernement de faire de l'agriculture un secteur dynamique, porteur de croissance et de diversification économique.

Pour ce dernier, le présent forum devra proposer des mécanismes innovants de service financier aux acteurs qui œuvrent dans l'agriculture. Les changements climatiques et ses effets sur la productivité et la production agricole étant facteurs de vulnérabilité des systèmes de production

alimentaire, « d'importants investissements publics et privés devront être mis en œuvre pour se prémunir de la hausse du niveau des mers et la fréquence croissante des catastrophes naturelles extrêmes », a suggéré le ministre de l'Agriculture.

Il est de même urgent d'engager la transition vers une agriculture durable, climato-intelligente, capable de contribuer à la fois à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'atténuation de ces effets.

Dans cette optique, le Congo a souscrit à l'initiative de l'adoption de l'agriculture africaine au changement climatique. Le plan d'investissement élaboré en partenariat avec la Banque mondiale et l'Agence française de développement est sur le point d'être finalisé. Intervenant notamment sur l'irrigation des bassins de production, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et

l'agriculture, Suze Percy Filippini, a rappelé que son institution a aidé le ministère en charge de l'Agriculture à mettre sur pied le schéma directeur pour la valorisation des ressources en eaux pour l'agriculture, l'élevage et la pêche.

« Ce schéma est assorti des notes conceptuelles pour 7 programmes et 62 projets d'irrigation des principaux bassins de production du pays. J'encourage les partenaires traditionnels du Congo à se pencher sur cette question et de prendre connaissance de ce schéma directeur », a-t-elle indiqué.

Rappelons que la première édition du forum sur l'agriculture tenue en avril dernier avait posé les bases d'un cadre juridique, stratégique et programmatique, en validant la politique agropastorale et halieutique ainsi que les instruments légaux et normatifs y relatifs.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CYBERSÉCURITÉ

Nécessité de renforcer le dispositif national

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a ouvert à Brazzaville, le 29 janvier, une réunion dédiée à la résilience contre les cyberattaques, la protection des données liées à la vie privée.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet Cyber for Development (cyber4Dev) de l'Union européenne (U.E). La rencontre de deux jours essaiera d'apporter des éléments de réponse susceptibles d'aider à la maîtrise des problématiques liées à l'externalisation, notamment au sein des administrations, organismes publics et infrastructures d'importance vitale publiques et privées. A cet effet, une mission de la coordination dudit projet séjourne depuis quelques jours dans la capitale afin d'étudier les conditions de la mise en œuvre du projet.

« La protection et la sécurité des données des individus au niveau des nations sont très vitales car l'environnement numérique n'a pas de frontières. Cela nécessite donc une collaboration internationale entre les pays », a affirmé le coordonnateur régional du cyber4Dev, Nick Small.

Le projet cyber4Dev vise à accroître au Congo la sécurité et la résilience des infrastructures, des réseaux et systèmes d'information critiques soutenant les ser-

vices essentiels du pays tout en garantissant le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, grâce à l'adoption et à la mise en œuvre d'un ensemble complet de politiques en termes d'organisation et des mesures techniques.

Il a également pour objectif de donner à chacun l'accès aux avantages d'un cyberspace ouvert, gratuit, sécurisé et résilient. La cyber résilience est essentielle pour le développement économique, des sociétés stables et des

défenses sécurisées.

« ... il nous faut garantir le fonctionnement des institutions de notre pays et la vie de la nation en renforçant la protection des infrastructures nationales, des réseaux de communication et d'information gouvernementales, des opérateurs d'importance vitale et de nos armées et forces de sécurité intérieure », a indiqué Juste Léon Ibombo

Pour lui, il est impératif que les spécialistes de la cybersé-

curité et les autorités chargées de la protection des données, collaborent encore plus étroitement pour améliorer les mesures de protection dans les secteurs privé et public, veiller à ce que la protection des données à caractère personnel et la sécurité des infrastructures critiques du pays constituent un principe directeur des efforts en matière de cybersécurité.

« Nous allons travailler ensemble pour mettre en place, les lois, les procédures, les

méthodes et les stratégies pour lutter contre la cybercriminalité au Congo en particulier et dans la sous-région en général », a signifié le programmeur du Conseil pour l'Europe, Matteo Lucchetti.

Pour ce faire, chaque pays a besoin de cyber-systèmes robustes pour protéger ses infrastructures essentielles telles que les télécommunications, les systèmes de paiement électroniques et l'approvisionnement en électricité et autres services publics. Dès lors qu'une infrastructure est sûre et sécurisée, elle favorise l'investissement économique et la croissance qui, à son tour, profite à tous les secteurs de la communauté publique et privée.

Notons que le projet cyber4Dev exécuté par Northern Ireland coopération overseas (Ni-co) en partenariat avec les agences gouvernementales d'Estonie, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, est conçu pour protéger les entreprises publiques et privées à travers les pays d'Asie et d'Afrique.

**Gloria Imelda Lossele
et Jesse Miambanzila
(stagiaire)**



La photo de famille/Adiac

GOUVERNANCE

Le Congo se dote d'un outil d'évaluation des actions publiques

Le pays veut recourir au baromètre de la Banque mondiale, appelé CPIA, pour espérer accroître le contrôle de la gestion économique, des politiques structurelles, des actions en faveur de la cohésion sociale et de la modernisation du secteur public.

La ministre du Plan, Ingrid Ebouka-Babackas, a lancé le 29 janvier, à Kintélé, au nord de Brazzaville, les travaux d'un atelier national sur l'appropriation de l'évaluation de la performance des politiques des institutions nationales (CPIA, en anglais). Le conclave regroupe des cadres sectoriels et les membres du comité technique de sui-



Les officiels lors de l'ouverture des travaux

vi-évaluation des réformes de la RD Congo venus partager leurs expériences.

Durant trois jours, les participants tenteront d'identifier les principaux défis et d'en formuler des solutions à travers l'adoption des indicateurs de performance des politiques et institutions publiques. Les conclusions de leurs échanges serviront de base de travail d'élaboration du CPIA de la République du Congo. Ce n'est qu'après l'étape de la validation que le pays peut devenir un membre de CPIA et

être soumis au rapport annuel de la Banque mondiale.

Selon l'un des conférenciers, Félicien Mulenda, l'outil de la Banque mondiale n'évalue ni les projets, ni les intentions du gouvernement encore moins les lois adoptées. Il note seulement les mesures concrètes ayant contribué à la réduction de la pauvreté, de l'inégalité sociale.

À en croire l'intervenant, les informations collectées via le CPIA aident non seulement à l'allocation des ressources financières au pays, mais égale-

ment permettent aux acteurs locaux de suivre l'évolution des politiques économiques et des institutions dans leur pays, et de nourrir un débat national sur ces questions. La vulgarisation du contenu de cet outil est indispensable, a-t-il ajouté, afin d'en faciliter l'accès aux acteurs de la société civile.

En lançant les travaux de l'atelier, la ministre du Plan, Ingrid Ebouka-Babackas, entend traduire la volonté du gouvernement à améliorer la gestion de la chose publique.

La réforme de la gouvernance est l'une des priorités des autorités, a indiqué la ministre, comme illustre l'adoption de la loi d'octobre 2018 portant approbation du Plan national de développement 2018-2022 et son axe premier sur l'amélioration de la gouvernance, ainsi que de la loi sur l'orientation de la performance de l'action publique adoptée récemment.

Pour Ingrid Ebouka-Babackas, l'outil CPIA va appuyer la mise en œuvre du programme macroéconomique que l'exécutif a signé avec le Fonds monétaire international en juillet 2019. « Notre pays veut mesurer les progrès de façon objective. C'est pourquoi, le gouvernement a appelé de tous ses vœux que le CPIA fasse l'objet d'un atelier de dissémination à Brazzaville », a-t-elle conclu.

Fiacre Kombo

« Notre pays veut mesurer les progrès de façon objective.

C'est pourquoi, le gouvernement a appelé de tous ses vœux que le CPIA fasse l'objet d'un atelier de dissémination à Brazzaville »

CNSS

Le budget 2020 fixé à plus de 72 milliards FCFA

Le conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), réuni le 29 janvier, sous la direction du président par intérim, Georges Emmanuel Zoula, a adopté le budget de l'année en cours qui s'élève à la somme de 72.794.127.182 FCFA à l'issue des travaux de la session ordinaire budgétaire.

Le budget est arrêté en équilibre, recettes et dépenses, sur la base d'un recouvrement mensuel moyen de 6, 066 milliards francs CFA, a expliqué l'inspecteur général de la CNSS, Claude Isidore Miéré, dans le compte rendu des travaux.

Il est en hausse de 4, 58% comparativement à celui de l'année dernière qui était fixé à 69.602.548.830 FCFA.

Le conseil a adopté une recommandation et des délibérations relatives au bon fonctionnement de la CNSS. A cet effet, il demande au gouvernement la convocation d'une session extraordinaire du comité national du dialogue social consacrée aux questions de retraite.

L'ordre du jour de la session a porté sur plusieurs points, notamment l'examen et adoption du procès-verbal de la session budgétaire de l'année dernière, examen et adoption du rapport d'activité 2019, examen et adoption du plan d'action 2020, examen et adoption du budget exercice et le compte rendu de la huitième session de la com-

mission de recours gracieux.

A l'examen du rapport d'activité 2019, le conseil a indiqué que la CNSS a réussi de maintenir le niveau de ses activités. Parmi celles-ci figurent l'immatriculation de 14125 nouveaux salariés et de 1427 nouveaux employeurs. Le conseil a informé les administrateurs que le plan d'action 2020 comprend onze actions qui s'articulent autour de trois axes

: la consolidation de la gouvernance avec un accent particulier sur la rationalisation des charges d'exploitation et le renforcement des contrôles dans tous les domaines, la redynamisation du recouvrement afin de garantir la capacité opérationnelle de l'organisme ainsi que la poursuite de la promotion de la sécurité sociale avec deux volets : l'extension de la couverture sociale aux popula-

tions actives non couvertes et la promotion de la prévention des risques professionnels.

En ce qui concerne le compte rendu de la huitième session de la commission de recours gracieux, 261 requêtes ont été examinées au conseil d'administration du 12 novembre au 21 janvier. Au total, huit requêtes ont été déclarées recevables et 253 rejetées.

Les divers ont porté sur l'information des modalités pratiques du recouvrement par la CNSS de la Taxe unique sur les salaires pour les deux entités remplaçant l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre ainsi que le point sur l'exécution de la délibération n° 9 du conseil d'administration de l'année dernière.

Ce point demandait au gouvernement l'apurement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la CNSS et son implication dans le recouvrement des arriérés des cotisations sociales et le paiement des encours des cotisations des entreprises d'Etat, de l'Etat employeur et ses démembrements poursuit le compte rendu, ajoutant que le conseil a encouragé la direction générale de la CNSS à suivre le dossier.

Le président du conseil d'administration par intérim, Georges Emmanuel Zoula, a indiqué dans son mot de clôture que la direction générale de la CNSS s'est dotée cette année des outils nécessaires pour son fonctionnement.



Le Conseil d'administration

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

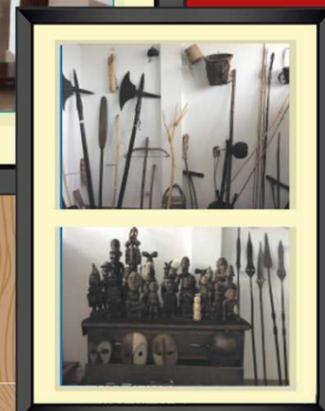
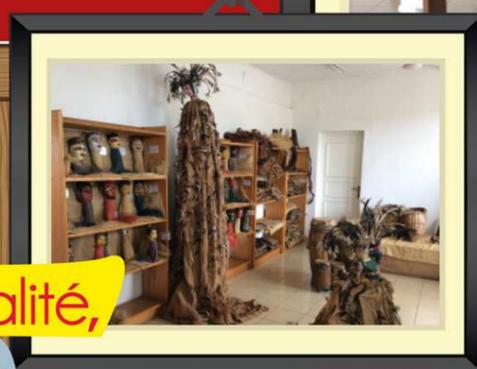
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

Comment rédiger efficacement un CV et une lettre de motivation ?

La problématique est au cœur d'un atelier qui s'est ouvert le 29 janvier à Brazzaville, à l'initiative du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea).

L'atelier de formation sur la rédaction d'un Curriculum vitae et d'une lettre de motivation efficaces, qui se tient jusqu'au 1er février au ministère des Affaires étrangères, regroupe, entre autres, des étudiants ou finalistes et des personnes à la recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle. En effet, parmi les animateurs, il y a la directrice administrative, juridique, des ressources humaines et financières du Fonea, Messia Mboko, qui a fait une présentation sur la lettre de motivation. « Cette présentation a pour but de permettre à chaque étudiant ou finaliste, même des personnes à la recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle de savoir ce qu'il faut mettre dans une lettre de motivation, comment la présenter et surtout les erreurs à éviter pour pouvoir garantir son emploi au



Les participants Adiac

sein d'une structure », a-t-elle expliqué. En effet, créé par loi No8-2019 du 9 avril 2019, suite à la scission de l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre en deux structures, le Fonea se veut désormais être une institution de référence en matière d'équilibrage de l'offre et de la demande sur le marché du travail congolais. Il a, entre autres,

missions : d'identifier des besoins en matière de formation professionnelle et d'apprentissage ; d'appuyer les opérateurs ou organismes de formation professionnelle et qualifiante ; de financer le renforcement des capacités des maîtres artisans ainsi que la mise à niveau et la labellisation des centres des métiers et des qualifications professionnelles. Il s'agit égale-

ment de financer l'employabilité des demandeurs d'emploi et des cas de pratique pour leur permettre de bien comprendre la structuration d'une lettre de motivation. Parlant de la mission consistant à financer l'employabilité, le directeur général du Fonea, Patrick Ntsibat, a rappelé que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait

insisté lors de son adresse sur l'état de la nation le 17 décembre, sur ce concept. Il définissait, selon lui, l'employabilité des jeunes comme étant le conditionnement pour leur utilisation adéquate et efficiente sur le marché du travail. « Le Fonea en tant qu'instrument d'opérationnalisation de la stratégie du gouvernement considère que ce conditionnement commence par un Curriculum Vitae et une lettre de motivation convaincants ; d'où la raison d'avoir organisé cet atelier de formation. En effet, quelles que soient la qualification et l'expérience, si ces deux variables ne sont pas consignées de façon efficace dans des formats attractifs et convaincants, l'employabilité du candidat restera toujours un problème », a-t-il rappelé.

Parfait Wilfried Douniama

CENTRAFRIQUE

Lancement de la campagne de sensibilisation de lutte contre le VIH/Sida

Le Comité national de lutte contre le sida (CNLS) a lancé, le 28 janvier, une campagne de sensibilisation, couplée avec le dépistage du personnel de la présidence de la République.

Cette campagne de sensibilisation et dépistage volontaire s'inscrit dans le cadre du plan stratégique national du Comité national de lutte contre le VIH/Sida, pour la période de 2016-2020. Planifier, mettre en œuvre et assurer le suivi des actions de la lutte contre le VIH/Sida dans les différents départements du pays font partie de ce plan. Le chef de l'Etat, Faustin Archange Touadera, a donné l'exemple en se faisant dépister à cette occasion car, il ressort d'une étude récente du Comité national de lutte contre le sida, que les gens sont réfractaires à l'idée de se faire dépister. « Faites comme moi », a ainsi déclaré le président de la République, invitant ainsi ses collaborateurs à l'imiter.

Le docteur Marcel Massanga, coordonnateur national adjoint du CNLS, a salué l'initiative du chef de l'Etat pour servir de modèle à ces compatriotes. « Le chef de l'Etat a préféré personnellement lancer cette campagne de sensibilisation mais aussi se faire dépister pour donner l'exemple à la population centrafricaine en général et en particulier à ses collaborateurs de faire autant. C'est une stratégie qui s'inscrit dans le programme national de lutte contre le VIH/Sida que nous développons parce que sans le dépistage il est impossible de prendre en charge une personne qui vit avec le VIH/Sida », a fait savoir le médecin. Il a poursuivi en expliquant que seul le dépistage demeure

le seul moyen efficace pour réduire le taux de prévalence dans le pays.

« Le dépistage est considéré comme une stratégie de prévention de l'infection à VIH et donc en mettant en place cette stratégie on va réduire de manière drastique le taux de la transmission au VIH/sida dans notre pays. La prévalence de l'infection à VIH a connu une légère baisse car nous sommes à une prévalence de 3,6 %. On peut dire que ce taux de prévalence reste toujours élevé. Mais si on fait une comparaison par rapport à l'année précédente qui était de 4,7 %, il y a une légère baisse dans la prévalence de cette maladie », a-t-il apprécié.

Actuellement, le taux de prévalence du VIH/sida est passé de 4% en 2018 à 3,6% en République centrafricaine, a indiqué Marcel Massanga, expert du CNLS dans ce pays.

Selon lui, la sensibilisation et le dépistage font partie du programme national de lutte contre le sida, permettant ainsi de repérer les personnes infectées afin de les placer sous traitement antirétroviral et de contribuer à réduire la transmission du VIH/sida dans le pays.

Le CNLS est chargé de planifier, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des actions de la lutte contre le sida en République Centrafricaine.

Yvette Reine Nzaba

Touadera et Dologué se rencontrent après quatre ans

Pour la première fois après quatre ans, le président Faustin Archange Touadera et le chef de file de l'opposition Anicet Georges Dologué se sont entretenus, le 28 janvier à huis clos au palais de la Renaissance à Bangui. Cette rencontre survient à quelques mois de l'élection présidentielle et des législatives 2020/2021.



Au sortir de l'entretien, le chef de file de l'opposition a refusé de dévoiler le contenu de leur tête-à-tête. Rien n'a filtré de l'échange entre Faustin Archange Touadera et l'ancien Premier ministre d'Ange Félix Patassé (1999-2001).

Cependant, le président de l'URCA a expliqué aux journalistes que c'est en sa qualité d'ancien Premier ministre, qu'il a été reçu par le chef de l'Etat pour échanger particulièrement sur l'application des accords de paix de Karthoum.

« Il est temps de faire le point, pour savoir quel est le bilan de ces accords, afin qu'on ne passe pas encore un an à refaire les mêmes choses », a-t-il déclaré.

C'est depuis le début du mois de janvier que le chef de l'Etat, Faustin Archange Touadera, rencontre les anciens hauts-dirigeants en vue de discuter sur l'actualité socio-politique du pays. Les deux anciens Premiers ministres, Martin Ziguele et Enoch Derant Lakoue ont été reçus également par le président de la République.

Y.R.Nz.

« Le chef de l'Etat a préféré personnellement lancer cette campagne de sensibilisation mais aussi se faire dépister pour donner l'exemple à la population centrafricaine en général et en particulier à ses collaborateurs de faire autant. C'est une stratégie qui s'inscrit dans le programme national de lutte contre le VIH/Sida que nous développons parce que sans le dépistage il est impossible de prendre en charge une personne qui vit avec le VIH/Sida »

CRISE LIBYENNE

Des acteurs majeurs attendus à Brazzaville

La huitième réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, qui s'ouvre aujourd'hui, à l'initiative du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, connaîtra, sauf changement, la participation des principaux protagonistes de la crise dont le président du conseil présidentiel du gouvernement, Fayez Mustapha Al-Sarraj, et le chef de l'armée nationale, Maréchal Khalifa Haftar.

Selon le communiqué de presse de la présidence de la République, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'Afrique en vue du règlement du conflit libyen. Elle est, en effet, organisée après la conférence internationale de Berlin sur la paix et à quelques jours de la 33e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA à Addis-Abeba en Ethiopie.

Ainsi, sont attendus dans la capitale congolaise, plusieurs acteurs majeurs de la crise libyenne, notamment les chefs d'Etat et de gouvernement du Comité de haut niveau, les représentants des pays africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies, ceux des Etats membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ainsi que les représentants des Etats sahélo-sahariens.

« Les partenaires internationaux sur ce dossier libyen sont associés à cette réunion, notamment l'Allemagne, la Russie, la France, l'Italie et les Nations unies. Les différentes parties libyennes en conflit seront représentées par les protagonistes de ce drame qui accélère la déliquescence de ce pays », a annoncé le communiqué de presse signé du ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République, Florent Ntsiba.

La tenue de cette réunion permettra, en effet, au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, de réaffirmer, en sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, la position du continent. Cette position est essentiellement axée sur la tenue du Forum de réconciliation nationale inter libyen, inclusif, préalable au déroulement des élections libres, crédibles et apaisées.

Les participants procéderont également à l'actualisation de la feuille de route de l'UA sur la Libye, concernant notamment la mise en place du comité préparatoire et du comité de facilitation ainsi que la définition des modalités d'organisation dudit forum.

Parfait Wilfried Douniama

Recep Tayyip Erdogan accusé de non-respect de la parole donnée

Le président français, Emmanuel Macron, a dénoncé l'attitude du chef de l'Etat turc qui, selon lui, envoie des navires transportant des mercenaires syriens dans ce pays en conflit.

« Nous voyons ces derniers jours des navires turcs accompagner des mercenaires syriens arrivant sur le sol libyen », « c'est en contravention explicite avec ce que le président Erdogan s'était engagé à faire lors de la conférence de Berlin, c'est le non-respect de la parole donnée », a déclaré le président français après avoir reçu le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis.

Pour Emmanuel Macron, cette façon de faire des autorités turques est « attentatoire à la sécurité de tous les Européens et des Sahéliens ». De ce fait, il a dit « condamner avec la plus grande fermeté l'accord récent » entre le gouvernement d'union nationale (GNA) et la Turquie sur l'envoi de forces turques en Libye. Le président français a profité de sa rencontre avec le chef du gouvernement turc pour dire qu'avec ses partenaires européens, il soutenait la Grèce et Chypre « en condamnant les intrusions et provocations de la Turquie ».

Evoquant la question de la coo-

pération bilatérale, Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'un partenariat stratégique de sécurité entre la France et la Grèce. C'est pratiquement dans les prochaines semaines que les choses seront précisées à ce sujet, mais il est d'ores et déjà établi qu'une présence navale accrue des forces françaises sera nécessaire pour « assurer pleinement la sécurité d'une région stratégique pour l'Europe ». Ce qui ne surprend guère puisque le 19 janvier, lors du sommet sur la Libye à Berlin, le chef de l'Etat avait demandé que « cesse » l'envoi à Tripoli de combattants syriens pro-turcs en soutien au gouvernement local soutenu par l'ONU.

La Turquie est accusée d'avoir dépêché quelques centaines de combattants syriens sur le territoire libyen, en soutien à Fayez al-Sarraj, chef du GNA en grande difficulté face à l'offensive de son rival, le maréchal Khalifa Haftar, qui contrôle les trois-quarts de la Libye.

Lors de la conférence de Berlin, tous les principaux Etats concer-

nés par le conflit en Libye avaient, dans une déclaration finale, promis de respecter l'embargo sur les livraisons d'armes à la Libye, décrété par l'ONU en 2011, et de ne plus interférer dans ses affaires intérieures pour tenter de ramener la paix dans ce pays déchiré par la guerre civile. Ce qui s'avérait important au moment où les deux rivaux directs, Fayez al-Sarraj, le chef du gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU à Tripoli, et son rival qui contrôle l'est libyen Khalifa Haftar, ne sont pas prêts à enterrer la hache de guerre : ils avaient refusé de se rencontrer lors de la conférence qui était placée sous l'égide de l'ONU.

Depuis la reprise des combats entre camps rivaux en Libye en avril 2019, plus de 280 civils et deux mille combattants ont été tués et plus de 170.000 habitants ont été déplacés, selon l'ONU. Le pays est dans le chaos et miné par les violences et les luttes de pouvoir depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Nestor N'Gampoula

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable.

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz

www.burotec.biz

Mali

Le général Sanogo en liberté provisoire

La justice malienne a ordonné, le 28 janvier, la remise en liberté provisoire de l'ex-putschiste Amadou Haya Sanogo et de ses coaccusés, qui attend depuis près de sept ans son procès dans l'affaire dite des « bérets rouges » retrouvés dans un charnier près de Bamako en 2013.

En attendant un jugement, Amadou Haya Sanogo et ses quinze coaccusés sont remis en liberté. La décision prise par la Chambre d'accusation de la cour d'appel de Bamako ne fait l'objet d'aucune opposition de la part de la partie civile ni du parquet. « Sanogo et ses quinze coaccusés ont été remis en liberté, en attendant leur procès », s'est réjoui Cheick Oumar Konaré, l'un des avocats du chef de l'ex-Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDRE).

« Aucun contrôle judiciaire n'a été instauré. Sanogo est libre de ses mouvements », a précisé l'avocat, pour qui cette décision est « une victoire et une grande joie après sept ans de détention ». Sanogo se trouvait mardi dans la capitale malienne, selon son avocat, mais il n'a pas pris part à la rencontre au palais de justice. En mars 2012, Amadou Sanogo est alors capitaine. Il est placé à la tête de l'État, par des sous-officiers, après un coup de force.

Obligé de quitter rapidement la présidence de la République, il reste néanmoins l'homme fort du système.

Fin avril, lors d'une tentative de contre coup d'État, une vingtaine de militaires parachutistes, appelés aussi « bérets rouges », sont arrêtés. On les retrouve morts dans une fosse commune en décembre 2013, près de Bamako. Le capitaine Sanogo, entre-temps bombardé général, est alors arrêté avec une quinzaine de militaires, et inculpé d'« assassinat » et de « complicité d'assassinat ».

Une première tentative de procès dans la ville malienne de Sikasso s'est soldée par un échec en novembre 2016. Les audiences devaient reprendre en janvier avant d'être une nouvelle fois reportées. Amadou Haya Sanogo et ses coaccusés n'ont pas assisté aux délibérés, mais ils sont très contents, selon maître Cheick Oumar Konaré. Déception, en revanche, dans le camp des familles des victimes. Aboubakar Maïga est le frère de l'un des soldats bérets rouges.



Amadou Sanogo lors d'une précédente audience, le 30 novembre 2016. AFP

Pour lui, la décision de libérer Amadou Haya Sanogo avant son jugement est incompréhensible. « On s'attendait à une justice équitable, que le coupable soit puni, que la justice soit ren-

due. Mais il n'y a pas eu de justice ! Cette libération, ça fait plus de mal que de bien pour la mémoire des victimes », s'insurge-t-il.

L'avocat des familles de victimes,

Moctar Mariko, comprend cette décision de libération provisoire. Mais il ne transigera pas sur la tenue du procès : « Tant que ce dossier n'aura pas pris fin, nous serons là pour appuyer l'accusation à aller dans le sens de la tenue d'un procès pour vraiment clôturer ce dossier. La lutte contre l'impunité repose sur deux principes : l'application de la loi et la réparation pour les victimes. »

L'audience était initialement prévue le 13 janvier mais avait été reportée. En cause : la convocation à la barre de l'actuel ministre de la Défense, le général Dahirou Dembélé. Le ministre avait annoncé qu'il présenterait sa démission s'il devait comparaître devant la cour d'assises. Le report lui a donc permis de conserver son poste dans une période sécuritaire très tendue. Une décision nécessaire, selon le porte-parole du gouvernement, pour « maintenir la cohésion au sein des forces armées ».

Josiane Mambou Loukoula

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro confirme à Paris sa candidature pour la présidentielle de 2020

L'ex-Premier ministre ivoirien a animé un point de presse, le 28 janvier, au cours duquel il a qualifié le mandat d'arrêt dont il fait l'objet de « fantasque, illégal et purement opportuniste », et redit sa volonté à se positionner pour l'élection présidentielle qui s'annonce dans son pays.

Guillaume Soro a indiqué qu'il était toujours déterminé à « rentrer » en Côte d'Ivoire et à « lancer la résistance pacifique ». « Ceux qui m'ont empêché de fouler la terre de mon pays ne m'empêcheront pas (...) d'être candidat à la magistrature suprême. », a-t-il souligné.

Visé par un mandat d'arrêt dans son pays où il a dû renoncer à se rendre le 23 décembre dernier, l'ex-chef de la rébellion ivoirienne a longuement

fustigé le président Alassane Ouattara. « Lui-même qui a été banni en son temps, pourquoi veut-il en bannir un autre ? », s'est-il interrogé, soulignant que « l'instrumentalisation de la justice est évidente ».

L'ancien président de l'Assemblée nationale a déploré le fait que les autorités ivoiriennes ont attendu la fin de l'année 2019 pour engager des poursuites judiciaires contre lui dans une affaire de deniers publics datant de 2008 et pour un enregistrement datant de 2017. La justice ivoirienne accuse Guillaume Soro d'avoir fomenté « une insurrection civile et militaire » pour s'emparer du pouvoir. Des accusations qu'il a toujours rejetées. Hormis l'actuel président de Côte d'Ivoire, l'ex-Premier ministre ivoirien n'a pas caché sa « colère » contre le président français, Emmanuel Macron. Il reproche au chef de l'Etat français de n'avoir pas « pris la peine de rencontrer l'opposition » lors de la visite qu'il



L'ancien chef rebelle et ex-Premier ministre Guillaume Soro, en conférence de presse, le 28 janvier 2020 à Paris. Lionel BONAVENTURE/AFP

avait effectuée à Abidjan, en décembre dernier, préférant « donné son blanc-seing » à Alassane Ouattara. Guillaume Soro s'est, en outre, appesanti sur son intention de saisir le procureur de Paris dans l'affaire de l'enregistrement, dévoilé le 26 décembre par le procureur Richard Adou. Dans cet enregistrement on entend un homme présenté

comme Guillaume Soro, évoquer avec d'autres personnes les préparatifs d'une attaque armée. Une affaire qui l'a conduit à déposer, le 22 janvier à Paris, une plainte pour captation illicite de la vie privée et tentative d'escroquerie au jugement contre X, et contre quatre personnes dont le procureur d'Abidjan. Toujours dans le cadre des

poursuites qu'il entend engager, l'ex-Premier ministre ivoirien a annoncé qu'il va également saisir la Cédéao et la Cour africaine des droits de l'homme ainsi que le groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire, pour dénoncer « les mauvais traitements » subis par une quinzaine de ses partisans arrêtés le 23 décembre.

Nestor N'Gampoula

« Ceux qui m'ont empêché de fouler la terre de mon pays ne m'empêcheront pas (...) d'être candidat à la magistrature suprême. »

EPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

L'Afrique se prépare à contrer son avancée

Le directeur du Centre africain de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), le docteur John Nkengasong, se dit optimiste quant à l'engagement du continent de faire face à la maladie qui a déjà fait plusieurs victimes en Chine et dans d'autres pays.

A ce jour, aucun cas de coronavirus n'a été confirmé sur le continent africain malgré des suspicions dans certains pays dont la Côte d'Ivoire et le Kenya, mais le directeur du CDC pense que des personnes porteuses du coronavirus pourraient déjà se trouver en Afrique, sans avoir été détectées.

Le médecin en chef de l'Union africaine (UA) a évoqué l'urgence de trouver du matériel et des moyens pour prévenir l'épidémie. « *Il y a des kits de diagnostic, mais ils ne sont pas disponibles partout dans le monde (...). C'est pourquoi le CDC, l'OMS travaillent de manière rapprochée avec les fabricants et la Chine pour les rendre disponibles sur le continent aussi vite que possible.* », a-t-il expliqué, le 29 janvier. Et soulignant l'importance des liens entre pays par la création de réseaux régionaux pour engager des opérations de prévention de cette épidémie mondiale, le directeur du CDC s'est réjoui des efforts consentis en Afrique centrale. « *S'il y a par exemple un cas suspect au Burundi, ils peuvent appeler le laboratoire au Gabon ou celui du*

professeur Muyembe en RDC et ils aideront, c'est tout l'intérêt d'un réseau régional. », a-t-il relevé.

En attendant que l'Afrique reçoive des kits de diagnostic, le centre de prévention de l'organisation panafricaine donne des consignes élémentaires : en cas de forte toux et de forte fièvre, se couvrir la bouche et le nez et se rendre au centre de santé le plus proche en prévenant la première

« S'il y a par exemple un cas suspect au Burundi, ils peuvent appeler le laboratoire au Gabon ou celui du professeur Muyembe en RDC et ils aideront, c'est tout l'intérêt d'un réseau régional. »

personne rencontrée afin de ne pas mettre en danger les autres patients ou le personnel et d'éviter au maximum la contagion.

Le continent africain, déjà sous alerte avec l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo a pris des dispositions pour élever encore le niveau, mais pas de partir de zéro selon John Nkengasong.

Au total 18 pays sont déjà touchés à travers le monde par le nouveau coronavirus, apparu en décembre dans la ville chinoise de Wuhan. Il s'agit entre autres de la Chine (5.974 personnes contaminées, 132 malades sont morts), de la Thaïlande (14 cas confirmés le 28 janvier, de Taïwan (Sept cas signalés), de Singapour (Sept cas confirmés), du Japon (sept cas confirmés), de l'Australie (cinq cas confirmés), de la Corée du Sud (quatre cas confirmés). S'y ajoutent les Etats-Unis (cinq personnes contaminées), le Canada (une personne atteinte), la France (quatre cas confirmés) et l'Allemagne (quatre cas confirmés).

Nestor N'Gampoula

ETATS-UNIS

Restriction de visas aux femmes enceintes étrangères

Depuis le 24 janvier 2020, le département d'Etat américain a modifié sa réglementation sur les visas de non-immigrant B pour répondre au problème du tourisme de naissance.

En vertu de cette réglementation modifiée, les agents consulaires des Etats-Unis à l'étranger refuseront toute demande de visa B émanant d'une demandeuse dont ils ont des raisons de penser qu'elle voyage dans le but principal de donner naissance à un enfant aux Etats-Unis, pour que celui-ci obtienne la citoyenneté américaine.

Par ailleurs, le département d'Etat des Etats-Unis s'engage à traiter tous les demandeurs de manière équitable et respectueuse, et en stricte conformité avec le droit américain. Le règlement modifié ne concerne pas une femme enceinte dont le but premier du voyage est compatible avec des activités professionnelles ou de loisirs.

La Rédaction

30 médicaments sélectionnés pour lutter contre l'épidémie

Les chercheurs chinois ont sélectionné 30 médicaments existants tels que des produits naturels bioactifs et des médicaments traditionnels chinois qui peuvent avoir des effets thérapeutiques sur le nouveau coronavirus pour des tests supplémentaires, selon l'Académie des Sciences de Chine (ASC).

Une équipe de recherche conjointe de scientifiques de l'Institut de Materia Medica de Shanghai, dépendant de l'ASC, et de l'Université ShanghaiTech, est à la recherche de médicaments pour lutter contre le nouveau coronavirus (2019-nCoV), qui a fait 106 morts et contaminé 4.515 personnes en Chine selon le bilan établi lundi en fin de journée.

Des chercheurs de l'Université ShanghaiTech, dirigés par Rao Zihe et Yang Haitao, ont révélé dimanche la structure cristalline haute résolution de la principale protéase virale du nouveau coronavirus.

La protéase virale, qui contrôle les activités du complexe de réplication du coronavirus, est une cible intéressante pour la thérapie.

Sur la base de cette étude, l'équipe conjointe a passé au crible les médicaments commercialisés, ainsi que les bases de données pour les composés à haute puissance et pour les composés issus de plantes médicinales, et a ainsi



sélectionné 30 candidats-médicaments grâce à une combinaison de dépistages virtuels et de tests d'enzymologie.

Parmi eux, douze médicaments anti-VIH comme l'indinavir, le saquinavir, le lopinavir, le carfilzomib et le ritonavir, deux médicaments luttant contre le virus respiratoire syncytial, un médicament contre la schizophrénie, ainsi qu'un immunosuppresseur.

Certains médicaments traditionnels chinois qui peuvent contenir des composants efficaces contre

le virus 2019-nCoV, tels que le polygonum cuspidatum, sont également sur la liste. Les chercheurs ont suggéré que ces candidats-médicaments soient envisagés pour le traitement clinique des patients atteints de pneumonie liée au virus 2019-nCoV.

L'équipe effectuera d'autres tests sur ces médicaments afin de fournir des orientations pour les études cliniques et les traitements du nouveau coronavirus, a déclaré l'ASC.

MAURITANIE

Près de 400 millions de dollars vont être investis dans des aménagements agricoles

Près de 400 millions de dollars seront investis en Mauritanie dans le cadre d'un «ambitieux» programme de projets agricoles irrigués dans la province du Trarza (sud-ouest), a-t-on appris mardi de source officielle.

Le coup d'envoi de ce programme qui va couvrir une superficie de plus de 5.000 hectares et qui comprendra des barrages a été donné lundi à Rosso (200km au sud de Nouakchott) par le président Mohamed Ould Cheikh Ghazouani.

Une première partie prévoit le démarrage de 74 projets irrigués couvrant une superficie de 5.726 hectares au profit de plus de 10.000 ménages avec un financement de 158 millions de dollars assuré par l'Etat mauritanien, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD).

Une seconde partie concerne la réhabilitation de 74 barrages agricoles à travers tout le pays avec un coût estimé à 237 millions de dollars.

Pays désertique qui importe plus de 80% de ses besoins en produits agricoles, la Mauritanie tente de relever le défi de l'autosuffisance alimentaire en multipliant les investissements dans le domaine agricole, notent des observateurs.

Xinhua

RENCONTRES LITTÉRAIRES

L'IFC dévoile le programme d'activités et les acteurs

En prélude aux événements littéraires du 30 et 31 janvier, « La nuit des idées » et « Hommage à Gabriel Okoundji », l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville a tenu une conférence de presse le 28 janvier, au cours de laquelle il a présenté les invités et le programme de ses deux initiatives.

Le panel de cette rencontre se composait de : Mathilde Debain, professeure à Saint-Exupéry et coordonnatrice de la Nuit des idées à l'IFC de Brazzaville ; Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC ; Gabriel Okoundji, écrivain-poète ; Joseph Tonda, sociologue et anthropologue ; Florence Bernault, historienne ; Nicolas Martin-Granel, enseignant-chercheur et anthropologue.

Dans un premier temps, les panélistes se sont appesantis sur la Nuit des idées. Concernant sa quatrième édition que l'IFC accueillera pour une troisième fois, elle débutera en matinée, à travers la projection cinématographique des films documentaires évoquant de façon distincte la vie : « La permanence » d'Alice Diop, « Libre » de Michel Toesca et « Il était une forêt » de Luc Jacquet. S'en suivra en soirée, la grande table-ronde au cours de laquelle six chercheurs spécialistes débattront sur le thème commun de cette année, « Etre vivant ». « Nous souhaitons vivement qu'ils fassent circuler l'actualité récente des idées et des recherches en sciences humaines et sociales sur le Congo et montrer l'apport de cette pensée du Congo sur lui-même et sur la pensée contemporaine », ont souligné les organisateurs.

En effet, ces sociologues, anthropologues, historiens, politistes et spécialistes de littérature congolaise, sont pour certains nés au Congo ; d'autres y ont grandi, étudié ou vécu entre les années 1950 et aujourd'hui.

Professeur de sociologie, anthropologue et écrivain né au Gabon, d'un père congolais et d'une mère gabonaise, Joseph Tonda, évoquera lors de ces échanges, l'essence de la vie dans les rêves d'autrui ainsi que les différentes formes de vie existantes. Pour lui, comment peut-on se chercher ou chercher la vie (koluka bomoyi), tel que dit communément en Afrique centrale, alors qu'on est vivant ? Un paradoxe que l'auteur élucidera.

Pour sa part, Florence Bernault, professeure en histoire de l'Afrique centrale, s'interroge sur le sens d'être vivant, aujourd'hui, en Afrique postcoloniale. A en croire ses propos, il s'agira de tenter de retracer la généalogie et l'actualité brûlante d'imaginaires du vivant forgés au creuset de deux traditions plus similaires, qu'incompatibles.



Une vue des panélistes/Adiac

Quant à Nicolas Martin-Granel, anthropologue français et enseignant-chercheur dans plusieurs universités africaines, sa contribution s'articulera autour de la conception de la vie chez les Congolais et leurs écrivains.

Absents à la conférence de presse, Patrice Yengo, anthropologue politique congolais francophone vivant et enseignant à Paris, et Remy Bazenguissa, sociologue, anthropologue et enseignant congolais, parleront respectivement de la vivanité, exercices du devenir vivant et de l'existence ou de la vie dans une approche d'alliance

et ses œuvres incontournables. A ce propos, l'auteur a déclaré, « Grand merci à l'IFC qui m'accorde le plaisir de me retrouver avec d'autres écrivains et artistes pour parler culture, littérature et émergence de la pensée sous toutes ses formes. Venez simplement ce vendredi pour savourer les activités prévues ».

Notons que pour cette journée, il est prévu une rencontre littéraire du livre « Ecrire à Pointe-Noire », qui avait réuni vingt auteurs de la phratrie congolaise, une projection du film « Gabriel Mwènè Okoundji,

soirée, la grande table-ronde au cours de laquelle six chercheurs spécialistes débattront sur le thème commun de cette année, « Etre vivant ». « Nous souhaitons vivement qu'ils fassent circuler l'actualité récente des idées et des recherches en sciences humaines et sociales sur le Congo et montrer l'apport de cette pensée du Congo sur lui-même et sur la pensée contemporaine », ont souligné les organisateurs.

En effet, ces sociologues, anthropologues, historiens, politistes et spécialistes de littérature congolaise, sont pour

tions plus similaires, qu'incompatibles.

Quant à Nicolas Martin-Granel, anthropologue français et enseignant-chercheur dans plusieurs universités africaines, sa contribution s'articulera autour de la conception de la vie chez les congolais et leurs écrivains.

Absents à la conférence de presse, Patrice Yengo, anthropologue politique congolais francophone vivant et enseignant à Paris, et Remy Bazenguissa, sociologue, anthropologue et enseignant congolais, parleront respectivement de la vivanité, exercices du devenir vivant et de l'existence ou de la vie dans une approche d'alliance et de mise en couple. Autant de réflexions qui émergeront pour discuter de l'existence dans toutes ses formes.

La quatrième édition de la nuit des idées à l'IFC se terminera par un spectacle de déclamations poétiques et de danses du terroir congolais mis en scène par Gabriel Okoundji, en collaboration avec Stan Matingou, Arsène, pépin Ndala et son groupe de danseurs. Ce spectacle fera écho des poètes et écrivains suivants : Edmond Jabès (Bâtir au quotidien, le livre des questions, Jacques Poulain (Salut à ceux qui vivent), Antoine de Saint Exupéry (Terre des Hommes), Gaston-Paul Effa (La verticale du cri) et Caya Makhélé.

A propos de la journée en hommage à Gabriel Okoundji, Marie Audigier a souligné que cet événement ne fait pas le poids face aux réalisations du poète qui, à son avis, fait la fierté du Congo à travers son parcours atypique et ses œuvres incontournables. A ce propos, l'auteur a déclaré : « Grand merci à l'IFC qui m'accorde le plaisir de me retrouver avec d'autres écrivains et artistes pour parler culture, littérature et émergence de la pensée sous toutes ses formes. Venez simplement ce vendredi pour savourer les activités prévues ».

Notons que pour cette journée, il est prévu une rencontre littéraire du livre « Ecrire à Pointe-Noire », qui avait réuni vingt auteurs de la phratrie congolaise, une projection du film « Gabriel Mwènè Okoundji, le dévoilement du monde » de Luc Gétreau ainsi qu'une carte blanche où deux spectacles mis en scène par le poète congolais seront partagés au public.

Merveille Atipo
et Lauraine Yoka (stagiaire)

« Nous souhaitons vivement qu'ils fassent circuler l'actualité récente des idées et des recherches en sciences humaines et sociales sur le Congo et montrer l'apport de cette pensée du Congo sur lui-même et sur la pensée contemporaine »,

et de mise en couple. Autant de réflexions qui émergeront pour discuter de l'existence dans toutes ses formes.

La quatrième édition de la nuit des idées à l'IFC se terminera par un spectacle de déclamations poétiques et de danses du terroir congolais mis en scène par Gabriel Okoundji, en collaboration avec Stan Matingou, Arsène, pépin Ndala et son groupe de danseurs. Ce spectacle fera écho des poètes et écrivains suivants : Edmond Jabès (Bâtir au quotidien, le livre des questions, Jacques Poulain (Salut à ceux qui vivent), Antoine de Saint Exupéry (Terre des Hommes), Gaston-Paul Effa (La verticale du cri) et Caya Makhélé.

A propos de la journée en hommage à Gabriel Okoundji, Marie Audigier a souligné que cet événement ne fait pas le poids face aux réalisations du poète qui, à son avis, fait la fierté du Congo à travers son parcours atypique

le dévoilement du monde » de Luc Gétreau ainsi qu'une carte blanche où deux spectacles mis en scène par le poète congolais seront partagés au public.

Le panel de cette rencontre se composait de : Mathilde Debain, professeure à Saint-Exupéry et coordonnatrice de la Nuit des idées à l'IFC de Brazzaville ; Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC ; Gabriel Okoundji, écrivain-poète ; Joseph Tonda, sociologue et anthropologue ; Florence Bernault, historienne ; Nicolas Martin-Granel, enseignant-chercheur et anthropologue.

Dans un premier temps, les panélistes se sont appesantis sur la Nuit des idées. Concernant sa quatrième édition que l'IFC accueillera pour une troisième fois, elle débutera en matinée, à travers la projection cinématographique des films documentaires évoquant de façon distincte la vie : « La permanence » d'Alice Diop, « Libre » de Michel Toesca et « Il était une forêt » de Luc Jacquet. S'en suivra en

certaines nés au Congo, d'autres y ont grandi, étudié ou vécu entre les années 1950 et aujourd'hui.

Professeur de sociologie, anthropologue et écrivain né au Gabon, d'un père congolais et d'une mère gabonaise, Joseph Tonda, évoquera lors de ces échanges, l'essence de la vie dans les rêves d'autrui ainsi que les différentes formes de vie existantes. Pour lui, comment peut-on se chercher ou chercher la vie (koluka bomoyi), tel que dit communément en Afrique centrale, alors qu'on est vivant ? Un paradoxe que l'auteur élucidera.

Pour sa part, Florence Bernault, professeure en histoire de l'Afrique centrale, s'interroge sur le sens d'être vivant, aujourd'hui, en Afrique postcoloniale. A en croire ses propos, il s'agira de tenter de retracer la généalogie et l'actualité brûlante d'imaginaires du vivant forgés au creuset de deux tradi-

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Goddot Telma Claudelia, née le 13 octobre 1995, à Pointe-Noire. Je souhaite m'appeler désormais M'Pele Thelma Claudelia.
Que toute personne qui a intérêt peut faire opposition dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

NÉCROLOGIE

Brice Tsébé, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Tsébé, Bopaka, Eyala, ont la profonde douleur d'informer les parents amis et connaissances du décès de leur fils, père et petit-frère, Franck Landry Tsébé Montoly.
La veillée se tient au domicile familial, n° 143, de la rue Mbochis à Ouenzé.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Mibelle Okollo et Colombe Mayet, agents des Dépêches de Brazzaville, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, connaissances et enfants spirituels la mort de leur bergère, grande-sœur, mère, fille, tante Patricia Nianga, décédé le 25 janvier 2020, à 19h30 au CHU de Brazzaville.
La veillée se tient au n°88 de la rue Yaoundé à Poto-Poto avenue de France. Réf: arrêt : ex Mucodec.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h

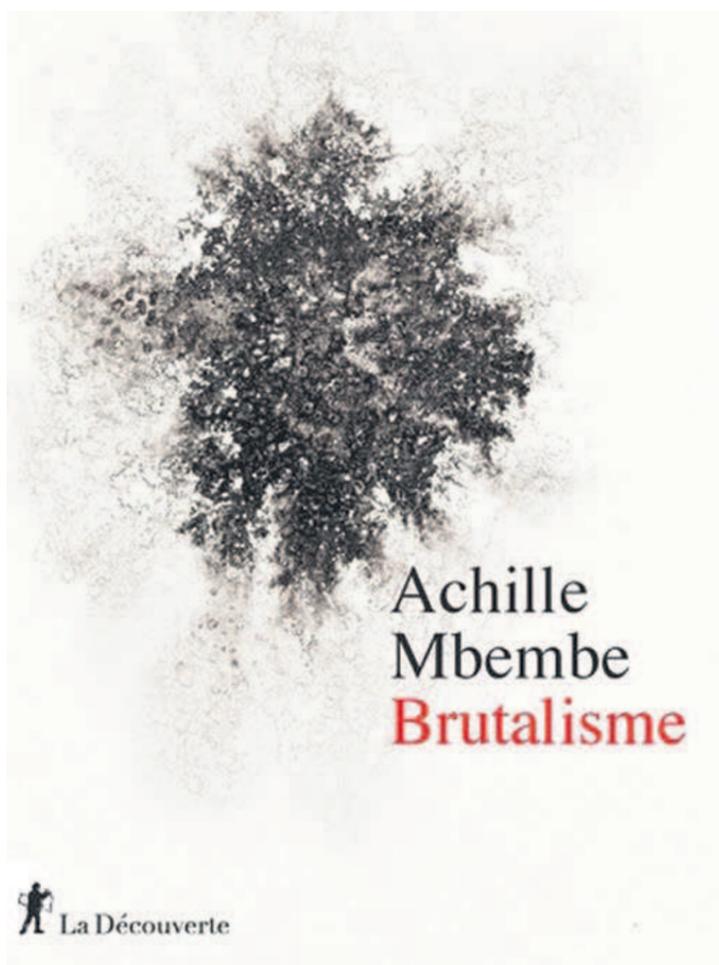


VIENT DE PARAÎTRE

« Brutalisme », d' Achille Mbembe, aux éditions La Découverte

Achille Mbembe offre ici une lecture novatrice des paradoxes qui structurent en profondeur notre jeune XXI^e siècle. Face à l'hégémonie du tout-quantifiable, il interroge les fondements, ainsi que les conséquences politiques, d'un nouvel ordre du monde qui se nourrit autant de rationalités abstraites que d'aspirations animistes.

Toutes les sphères de l'existence sont désormais pénétrées par le capital, et la mise en ordre des sociétés humaines s'effectue dorénavant selon une seule et même directive, celle de la computation numérique. Mais alors que tout pousse vers une unification sans précédent de la planète, le vieux monde des corps et des distances, de la matière et des étendues, des espaces, des objets et des frontières, persiste et se métamorphose. Cette transformation de l'horizon du calcul se conjugue paradoxalement avec un retour spectaculaire de l'animisme, pendant que l'extension des logiques de quantification entraîne une accélération inédite du devenir-artificiel de l'humanité. Ce devenir-artificiel de l'humanité et son pendant, le devenir-humain des objets et des machines, sont saisis dans cet essai sous le nom de brutalisme, une notion qu'Achille Mbembe caractérise par



l'étroite imbrication de la raison économique, de la raison électronique et de la raison biologique.

Vecteurs privilégiés du néo-vitalisme qui nourrit le néolibéralisme, animisme et brutalisme accompagnent notre passage à un nouveau système technique plus réticulaire, plus automatisé et plus abstrait. Ce nouvel essai d'Achille Mbembe se penche en particulier sur les conséquences politiques de ce nouveau système technique et sur la répartition coloniale de la planète qu'il suscite.

Philosophe théoricien du postcolonialisme, politologue et historien, Achille Mbembe propose par ailleurs des solutions à certaines des grandes questions du siècle, celles qui interrogent de la façon la plus radicale l'espèce humaine :

le repeuplement en cours de la Terre, la traque des corps d'abjection, les nouvelles pratiques de triage et de sélection par le biais des technologies de la sécurité, la circulation des humains et des objets, le futur de la vie et de la raison, ou encore la nécessaire décarbonisation de l'économie, voire du vivant.

Achille Mbembe est professeur d'histoire et de sciences politiques à l'université de Witwatersrand (Johannesburg) et chercheur au Wits Institute for Social and Economic Research (WISER). Lauréat du prix Ernst-Bloch en 2018, il a écrit « à La Découverte, Sortir de la grande nuit (2010), Critique de la raison nègre (2013), Politiques de l'inimitié (2016) et Brutalisme (2020).

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 19^e journée, 3^e division

Reprise manquée pour Bochum, battu chez le leader, l'Arminia Bielefeld (0-2). Sylver Ganvoula était titulaire et a joué toute la rencontre.

Angleterre, 29^e journée, 2^e division

Belle opération de Nottingham Forest, qui s'impose à Brentford (1-0) et monte sur le podium avec 51 points. Titulaire, Brice Samba a été averti à la 23^e.

Bristol City l'emporte également à l'extérieur, à Reading, (1-0). Sans Han-Noah Massengo est resté sur le banc.

Angleterre, 30^e journée, 3^e division

Accrington s'incline à domicile face à Peterborough (0-2). Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 61^e. Averti à la 72^e.

Angleterre, 30^e journée, 4^e division

Morecambe remporte son 6^e succès de la saison, le 3^e à l'extérieur, sur le terrain de Walsall (0-2). Titulaire, Christoffer Mafoumbi a été l'un des grands artisans de cette victoire en arrêtant un penalty à la 23^e, à 0-0. En réussite à la 94^e, lorsque la tête de Dan Scarr a échoué sur son poteau.

Avec cette victoire, Morecambe revient à deux points du premier non relégable.

Oldham bat Mansfield 3-1. Titulaire, Christopher Missilou a délivré une passe décisive à la 58^e, sur le 3-0, avant d'être remplacé à la 85^e.

France, quarts de finale de la Coupe

Rennes se qualifie au terme d'un match fou à Angers (5-4 après prolongations). Christ-Emmanuel Faitout Maouassa était titulaire et a disputé toute la rencontre. Eduardo Camavinga est entré à la 71^e.

France, 21^e journée, 2^e division

Lundi soir, Le Havre a disposé de Troyes (1-0). Avec Fernand Mayembo titulaire et Alan Dzabana non convoqué. Dans les rangs de l'Estac, Warren Tchimbembé est resté sur le banc, tandis qu'Eden Massouema n'était pas appelé par Laurent Batlles.

Camille Delourme

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 27 JANVIER AU 1^{ER} FEVRIER

MARDI 28 JANVIER

18H30 CINE-CLUB : LES AVENTURES DE SPIROU ET FANTASIO

MERCREDI 29 JANVIER

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : DEGUSTATION ET LIZ

JEUDI 30 JANVIER

LA NUIT DES IDEES "ETRE VIVANT ... ENSEMBLE"

11H00 CINE-SPECIAL : LA PERMANENCE

14H00 CINE-SPECIAL : LIBRE

15H45 CINE-SPECIAL : IL ETAIT UNE FORET

18H00 LITTERATURE : TABLE RONDE AVEC JOSEPH TONDA, REMY BAZENGUISA, FLORENCE BERNAULT, NICOLAS MARTIN-GRANEL, PATRICE YENGO, S'INTERROGERONT SUR CE QUE SIGNIFIE « ETRE VIVANT » AUJOURD'HUI A BRAZZAVILLE ET AILLEURS AU CONGO.

20H00 : L'ART ET LE VIVANT : MISE EN ESPACE PAR GABRIEL OKOUNDJI AVEC STAN MATINGOU, ARSENE, NDALA PEPIN ET SON GROUPE DE DANSEURS.

VENDREDI 31 JANVIER

HOMMAGE A GABRIEL OKOUNDJI

15H30 RENCONTRE LITTERAIRE : ECRIVAINS DE POINTE-NOIRE

17H30 PROJECTION DU FILM : "GABRIEL OKOUNDJI MWENE" SUIVIE D'UN DEBAT.

18H00 CARTE BLANCHE A GABRIEL OKOUNDJI MWENE :

MISE EN SCENE D'UN JUGEMENT TRADITIONNEL ET DANSES TRADITIONNELLES TEGUE.

SAMEDI 1^{ER} FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE), RENCONTRE DE SCRABBLE.

10H00 THÉÂTRE : KOUÉPÉ

HOMMAGE
À GABRIEL
OKOUNDJI

VENDREDI 31 JANVIER
À PARTIR 15H30

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

LITTÉRATURE

ARRESTATION DES MEMBRES DU MISS-RDC

Les indignés dénoncent l'arbitraire de la police

Le mouvement, qui note que ses membres, en détention illégale dans le cachot du commissariat de police ville de Kinshasa, viennent de passer plus de 48h « dans des conditions effroyables sans se laver, ni manger et sous des menaces comme s'il s'agissait des criminels », exige leur libération immédiate et se dit déterminé à poursuivre ses actions pacifiques sur le terrain et compte porter plainte contre les auteurs de ces « violations graves des droits de l'homme ».

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss) regrettent que, en plein temps de l'alternance où le peuple s'attend à vivre un Etat des droits, « la Police nationale congolaise (PNC) se soit permise de brutaliser, torturer et procéder à des arrestations » de ses membres, dont sa coordonnatrice Nicole Kavira, en plein sit-in à l'ambassade du Rwanda pour exiger sa fermeture et réparation pour des crimes et atrocités commises dans l'est de notre pays. Ce mouvement note, en outre, dans son communiqué du 29 janvier 2019, que ses membres, en détention illégale dans le cachot du commissariat de police ville de Kinshasa, viennent de passer plus de 48h, « dans des conditions effroyables, sans se laver, ni manger et sous des menaces comme s'il s'agissait des criminels ». Face à ces réalités, le Miss-RDC dit attendre du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de



Les membres du Miss-RDC arborant des messages du sit-in

mettre fin à ces pratiques qui discréditent son mandat à la tête du pays. Ce mouvement exige également la libération immédiate de ses membres « devenus des prisonniers personnels du général Kasongo Sylvano ». Les indignés se disent, par ailleurs, déterminés à poursuivre leurs actions pacifiques sur le terrain et comptent porter plainte contre les auteurs de ces violations graves des droits de l'homme.

Le Calcc appelle à la libération des personnes arrêtées

Dans une réaction du 28 janvier, le Conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (Calcc) a également dénoncé l'arrestation brutale, les tortures et détention illégale des membres du Miss dont sa coordonnatrice nationale, Nicole Kavira. Le Calcc dit regretter que, malgré l'information préalable à l'auto-

rité provinciale de la ville de Kinshasa, cette manifestation pacifique du 27 janvier ait été violemment réprimée avant même d'atteindre la destination prévue.

Le Calcc, qui note que cette manifestation avait été organisée dans le respect des dispositions légales, condamne ce qu'il qualifie de « violation intentionnelle de l'article 26 de la Constitution de la RDC, qui garantit la liberté de manifesta-

tion ». Notant que la coordonnatrice Nicole Kavira et les cinq autres membres du Miss arrêtés, qui sont parmi les personnes qui se donnent corps et âme pour le rétablissement de la paix dans l'est du pays, étaient détenus au commissariat provincial de la PNC/Ville de Kinshasa, le Calcc sollicite l'implication de toutes les autorités en vue d'obtenir leur libération immédiate et sans condition.

Il est, en effet, rappelé que le Miss avait saisi le gouverneur de la ville-province de Kinshasa pour l'informer de sa manifestation pacifique projetée le lundi 27 janvier devant l'ambassade du Rwanda. Dans cette action, ce mouvement devrait solliciter la fermeture de la représentation rwandaise en RDC du fait de nombreux crimes commis par ce pays au Congo, ainsi que la réparation des préjudices causés dans l'action de ce pays et du Burundi sur le sol congolais.

Lucien Dianzenza

RIPOSTE CONTRE EBOLA

Installation de nouveaux laboratoires de l'INRB à Goma

Ces laboratoires qui seront bientôt inaugurés s'inscrivent dans le cadre des activités post-épidémie, notamment le renforcement du système de santé dans les zones touchées par la dixième épidémie d'Ebola.

En séjour à Goma, le secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte à la maladie à virus Ebola (CMRE), le Pr Jean-Jacques Muyembe Ntamfum, a visité, le mardi 28 janvier, les installations de ces deux nouveaux laboratoires de l'INRB. Depuis le 16 janvier, le Pr Muyembe séjourne à l'est de la RDC. Sa visite s'inscrit dans le cadre du suivi de l'avancement des activités de la riposte à l'épidémie à la maladie à virus Ebola et des travaux d'installation de laboratoires de l'INRB. Depuis quelques mois, l'on assiste à une diminution de nouveaux cas confirmés de la maladie à virus Ebola. Les équipes de riposte sur le terrain multiplient des stratégies pour éradiquer cette dixième épidémie qui a causé à la date du mardi 28 janvier deux mille deux cent quarante décès. Au regard de l'évolution de la situation épidémiologique sur le terrain, le secrétaire technique du CMRE, le Pr Jean-Jacques Muyembe, rassure l'éradication d'ici le mois de février de cette épidémie. Un système de surveillance sera mis en place pour continuer les investigations post épidémie.

Rappelons que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de trois mille quatre cent vingt. Parmi lesquels trois mille trois cent un cas confirmés et cent dix-neuf probables. Toutefois, il y a eu mille cent cinquante et une personnes atteintes qui ont été soignées et guéries. Elles ont été réintégrées dans la communauté.

Six cent cas suspects sont présentement en cours d'investigation. Deux nouveaux cas ont été déclarés confirmés au Nord-Kivu à Beni. Cependant, il n'y a eu aucun nouveau décès des cas confirmés, dont aucun décès communautaire n'a été enregistré, aucun décès parmi les cas confirmés n'a non plus été enregistré.

Blandine Lusimana



Le Dr Muyembe visitant le laboratoire à Goma

FRANCOPHONIE

Catherine Cano attendue en RDC

L'administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) arrive à Kinshasa, capitale congolaise, ce jeudi 30 janvier.

La visite de Mme Catherine Cano en République démocratique du Congo (RDC) est la première, depuis sa prise de fonctions le 8 avril 2019 comme administratrice de l'OIF. Sa venue à Kinshasa s'inscrit dans le cadre des préparatifs des IXèmes Jeux de la Francophonie prévus dans la capitale congolaise en 2021. L'Administratrice de l'Oif conduit, en effet, la mission de la Francophonie dont une partie des délégués sont déjà arrivés dans la capitale congolaise le dimanche 26 janvier dernier.

Dans le programme de cette visite prévue du 30 janvier au 1er février 2020, l'Administratrice de l'Oif va rencontrer notamment les autorités politiques de la RDC, pour échanger sur l'organisation des Jeux de la Francophonie de 2021. Les IXes Jeux de la Francophonie, rappelle-t-on, se tiendront du 23 juillet au 1er août 2021 à Kinshasa. Ces jeux qui allient sports et cultures seront, d'une façon incontournable, parmi les grands événements francophones pour l'année 2021. Nommée pour quatre ans par la secrétaire générale de la Francophonie, l'administratrice de l'OIF a pour principales missions

d'exécuter, d'animer et de gérer la coopération intergouvernementale multilatérale, ainsi que d'assurer, sous l'autorité de la secrétaire générale, la gestion des affaires administratives et financières de cette organisation internationale.

Un parcours élogieux dans le domaine des médias

De Mme Cano, on retient qu'avant de prendre son poste en tant qu'administratrice de l'OIF, elle était présidente et directrice générale de la Chaîne d'affaires publiques par câble, qui est l'unique réseau de télévision et média numérique national bilingue, sans publicité et à but non lucratif au Canada. Catherine Cano a eu le mérite notamment de transformer cette chaîne en chef de file canadien en matière de littérature démocratique. Depuis plus de 20 ans, l'actuelle administratrice de l'OIF a occupé divers postes de haute direction dans le secteur de la radiodiffusion - sur toutes les plates-formes - au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Elle a cumulé les postes de direction à CBC/Société Radio-Canada (SRC), dont ceux de rédactrice en chef au service des nouvelles de la SRC et directrice du RDI

- une chaîne d'information en continu - et de directrice du développement de la programmation à CBC News. Catherine Cano a également été directrice adjointe du service des nouvelles d'Al Jazeera English à Doha.

Dans le cadre de ses plus récentes fonctions à CBC/SRC, elle a été directrice d'émissions d'information à la télévision et la radio, sur les plates-formes numériques. A ce titre, elle était responsable de la collecte d'informations et de toutes les émissions de nouvelles à la SRC. Catherine Cano a aussi acquis de l'expérience à titre de cadre supérieur dans le secteur privé, où elle a œuvré comme associée directrice du bureau de Toronto du cabinet de relations publiques nationales.

Les réalisations de Mme Cano lui ont valu de nombreuses récompenses, dont deux prix Gémeaux et le Prix Michener, l'un des honneurs les plus prestigieux du milieu journalistique canadien. En novembre 2017, elle a été désignée l'une des cent femmes les plus influentes au Canada par Le réseau des femmes exécutives (RFE) - un honneur qu'on lui avait aussi accordé en 2012. L'année dernière également,



Mme Catherine Cano

elle a reçu le très convoité prix de l'Innovatrice de l'année de l'association FCT (Les femmes en communications et technologie). En mai 2018, Catherine Cano s'est vu décerner le Prix Meritas-Tabaret pour diplômée exemplaire de l'Université d'Ottawa, le plus grand honneur conféré par son alma mater. Ardente défenseuse de la « culture de l'information », de la compétence médiatique, ainsi que de la nécessité de

faire preuve d'innovation et de créativité pour mieux capter l'attention de son public, Catherine Cano est souvent invitée à prendre part à d'importants débats d'experts à la fois comme participante et modératrice. Elle rédige aussi des articles pour le magazine Policy. Ses fonctions d'administratrice fait d'elle la deuxième personnalité de la Francophonie, après la secrétaire générale.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

Le frère Dieudo Diasso sur les traces d'Alain Moloto

Une pépite. Ce déterminant sied parfaitement à Dieudo Diasso qui tente de tisser sa toile dans l'univers du gospel congolais. Pétri d'un talent inné qui l'a prédisposé, dès son jeune âge, à la musique chrétienne, ce chantre de l'Eternel se présente aujourd'hui comme un produit fini qui sait allier génie, création et efficacité.

Son premier album « Tosimba Yesu » est, en fait, le couronnement de tant d'années de sacrifices consentis, juste pour donner un sens à sa vie d'homme et extérioriser ce qu'il incarnait, dans ses tripes, comme valeur ajoutée. Le premier volume de « Tosimba Yesu », qui déjà fait parler de lui, donne la mesure de ce que vaut l'artiste. Très riche avec des thématiques diversifiées touchant aux questions existentielles qu'inspire la vie humaine sous toutes ses coutures, cet album de quatre titres ouvre, pour ainsi dire, les vannes à une carrière musicale prometteuse. « Un véritable coup de maître », pourrait-on dire après audition des quatre chefs-d'œuvre constitutifs de cet opus qui passe pour un vrai concentré des mélodies langoureuses à forte consonance spirituelle.

Et pourtant, le parcours de ce chantre de l'Eternel au cursus

lapidaire contraste nettement avec la complexité de son background artistique. Ses repères, il faut aller les chercher à l'Eglise « Nouvelle Jérusalem » ainsi qu'à l'EJCC/Limete où il a aiguillé son talent qui a atteint sa phase de maturation au sein de la Mission apostolique « Philadelphie » grâce à l'apport du pasteur Peter Asaph Mampuya. Face à l'avenir qui se profile devant lui, Dieudo Diasso entend mettre toutes les chances de son côté en capitalisant ses deux atouts majeurs, sa voix limpide et sa doigtée de guitariste.

Pour l'heure, il préfère évoluer en solo, le temps de structurer son groupe musical « Adora loua » qui, grâce à l'appui de quelques bienfaiteurs, est en train de tisser sa toile. En s'engageant sur la voie sinueuse de la musique chrétienne, Dieudo Diasso dont la tirelire n'est pas aussi bien garnie n'a que sa



Le frère Dieudo Diasso en pleine adoration

foi comme principale alliée. Au premier rang de ses principaux soutiens figure l'ingénieur-agronome Bruno Kitiaka qui, à l'instar d'autres personnes de bonne foi, croient à son avenir.

Sans être déconnectée aux tendances musicales actuelles, sa musique s'inscrit dans l'air du temps avec, en arrière-fond, des sonorités ambiantes d'une Rumba aux accents spirituels très prononcés. Par le biais de sa musique, Dieudo Diasso entend rassembler les nations autour d'un Dieu unique qu'il considère, par ailleurs, comme le point d'intersection de toutes les croyances. Sur la chaîne Youtube, son opus fait sensation au point d'exploser les vues. Un fait qui prouve à suffisance que ce jeune fleuron du gospel congolais, dont l'approche musicale ravive les souvenirs tenaces de son mentor Alain Moloto, est sur la bonne voie.

Alain Diasso



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

INTERVIEW

Siska Genbrugge : « J'évite de restaurer un objet quand ce n'est pas nécessaire »

Plutôt partisane de la préservation et de la conservation préventive, la coordinatrice de la restauration de l'AfricaMuseum est très à cheval sur les principes de son métier. D'autre part, la restauration n'étant pas une science stricte, elle s'efforce donc de trouver la juste mesure. Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, elle propose une immersion dans une profession qui exige de la délicatesse au quotidien et dont elle cherche à éclaircir les zones d'ombres privilégiant le partage d'expérience avec ses homologues congolais de l'Académie des beaux-arts, en partenariat avec l'Institut des musées nationaux du Congo (IMNC).

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourriez-vous nous aider à vous présenter à nos lecteurs ?

Siska Genbrugge (S.G.) : Je suis Siska Genbrugge, restauratrice à la tête de la cellule de restauration et conservation du Musée royal d'Afrique centrale (MRAC). J'y suis depuis cinq ans maintenant, j'ai commencé alors qu'il était en pleine rénovation. J'ai longuement travaillé sur la rénovation jusqu'à la réouverture et depuis je m'occupe des dépôts, des réserves et de la conservation des objets ethnographiques et historiques des réserves.

L.C.K. : Lorsque le MRAC est sollicité pour un prêt d'objets pour une exposition extérieure, sur quelles bases votre avis est-il favorable ou non ?

S.G. : Nous voyons si l'objet est assez stable physiquement pour être montré dans une exposition. C'est en cela que consiste notre travail. Lorsque nous donnons notre avis, il nous arrive de dire non. Un objet ne peut pas voyager lorsqu'il est trop fragile. C'est le cas notamment des peintures à la gouache ou à l'aquarelle qui sont très sensibles à la lumière. S'ils ont déjà été exposés pendant longtemps, nous ne pouvons plus les exposer, tout ce que l'on peut faire, c'est un fac-similé. Nous scannons et nous imprimons des copies des peintures que nous montrons à la place des originaux. C'est une option que nous prenons parfois pour préserver nos objets. Par exemple, pour l'exposition permanente du musée, plusieurs documents en papier sont des copies. Les originaux sont gardés dans les dépôts et nous exposons des copies de haute qualité de sorte que l'on ne voit presque pas la différence entre l'original et la copie.

L.C.K. : Comment avez-vous contribué à fournir les œuvres destinées au réaménagement des salles pour la rénovation du musée ?

S.G. : Nous avons reçu des listes d'objets dont les scientifiques

avaient besoin. Nous les avons pris dans les réserves et leur avons montré tous ceux qu'ils avaient choisis. Nous avons décidé de les exposer ou non en raison de la stabilité. Je n'ai rien à voir avec l'histoire ou le contenu de l'exposition, tout ce qui m'intéresse, c'est l'aspect matériel. La protection de l'objet vient avant tout. Si un objet demandé ne peut pas être exposé parce qu'il est composé par exemple de perles de verre et qu'elles se cassent très vite, ne sont pas stables, alors on lève une autre option, nous proposons un autre objet à la place en fonction de ce que nous avons dans les réserves. Je peux alors faire une proposition sachant qu'il y a cinq autres objets similaires à celui demandé, l'un deux peut être un substitut. Mais il peut arriver des cas d'exception eu égard à l'histoire : un tel objet, acheté par untel, il ne peut donc pas être remplacé par un autre. Ainsi, nous travaillons toujours en concertation avec le scientifique ou le muséologue qui fait connaître ses exigences, ce qu'il veut exposer. Ils sont toujours tenus de passer par nous, il peut avoir une liste de ce qu'il veut mais il peut arriver que ce ne soit pas possible de lui donner un objet parce qu'il n'est pas en bon état ou trop fragile. Mais il y a ceux que l'on peut restaurer. Dans ce cas, je demande que l'on m'accorde du temps pour la restauration.

L.C.K. : Dans quel cas est-il indiqué de prendre le risque de restaurer les objets ?

S.G. : Il est parfois possible de restaurer quand les dégâts ne sont pas énormes. Je respecte le code éthique de ma profession, l'Icom-CC (Conseil international des musées, comité pour la conservation). Il y a aussi un code pour les cultures, indigènes culture, un groupe de l'Icom-CC spécialisé dans les cultures ethnographiques. Ce qui nous donne l'occasion, entre homologues travaillant dans les mêmes types de musées et possédant les mêmes types de collection d'échanger à propos des restaurations. Nous avons beaucoup d'ar-



tiques qui renseignent, par exemple sur ce qu'il convient d'utiliser comme objets, notamment dans le cas des objets rituels. Faut-il les enlever parce qu'ils ne sont pas jolis ou plutôt les laisser parce qu'ils ont une signification et sont d'usage dans un type de rituel donné. Nous avons beaucoup de discussions de ce genre entre collègues du domaine de la restauration des objets des cultures du monde. Par ailleurs, notre cas est unique parce qu'il n'y a pas beaucoup de musées avec une collection d'objets d'Afrique centrale si vaste et immense. La restauration n'est pas une science stricte, il faut trouver la juste mesure. Lorsqu'une décision est prise de poser un acte, c'est parfois irréversible. La restauration peut avoir de graves conséquences pour l'objet. C'est ainsi que je n'aime pas trop restaurer, j'évite de le faire quand ce n'est pas nécessaire.

L.C.K. : Quelles sont les questions persistantes qui vous viennent à l'esprit dans la pratique de votre métier ?

S.G. : Savoir pourquoi et pour qui nous faisons la préservation, la conservation ? Est-ce pour tout le monde, les Congolais ou les peuples de cette culture ? Pour qui est-ce que tout ce travail est-il fait ? Vaut-il les exposer dans les vitrines ? C'est ainsi que nous pouvons les préserver, mais est-ce là le but de les préserver de la sorte, même si nous n'avons pas d'informations suffisantes ? Ce sont des questions très difficiles... Et finalement, ces questions peuvent être étendues.

Pourquoi créer un musée ? Pourquoi exposer des objets, les mettre dans une vitrine ? Pourquoi gardons-nous tous ces matériaux dans des dépôts obscurs sans lumière ? Voulons-nous qu'ils demeurent pour les générations futures ? Est-il nécessaire de les garder ? Ce sont de grandes questions pour lesquelles je n'ai pas de réponses mais auxquelles nous faisons souvent face dans la pratique de la restauration. Par ailleurs, il y a beaucoup de changements dans la muséologie, la manière d'exposer les objets. Il faut aussi considérer l'aspect du public, la manière dont il est impliqué, les artistes aussi. Nous recevons des artistes dans les réserves dans le cadre du projet artistes en résidence alors que nous ne devons pas le faire pour bien préserver les objets.

L.C.K. : Outre les règles d'usage qui changent, quel serait un autre changement majeur dans les pratiques qui posent des problèmes ?

S.G. : Nous avons aussi des problèmes avec les pesticides qui étaient utilisés pour protéger les objets dans le passé. Des résidus demeurent encore sur les objets et cela cause des soucis lorsqu'il faut restituer les objets dans leur culture. J'en parle en référence à un cas observé en Amérique. Des masques avaient été traités avec des pesticides dans les années 1920 et vers les années 1990, le gouvernement a plus tard décidé de les restituer en Amérique latine, aux Indiens. Ils devaient servir à des rituels mais les masques contenaient des pesticides et ne pouvaient plus être portés. Alors que faire face à ce type de problème ? Ce n'était pas possible de faire autrement car, même en nettoyant, il reste toujours des résidus de pesticides. Par ailleurs, en travaillant dans les dépôts huit heures par jour, l'on ne connaît pas la nature de tous les produits utilisés, il n'y avait pas que les pesticides. Parmi ceux utilisés pour les masques par exemple, il y a des pigments toxiques. Il faut tou-

jours faire attention à l'atmosphère et à ce que l'on touche.

L.C.K. : Comment entrevoyez-vous la restitution au niveau de votre service ?

S.G. : C'est un sujet très difficile mais en ce qui concerne les objets, je ne vois pas de grands problèmes. Il faudrait qu'ils soient stables et que leur environnement aussi le soit. Pour moi, il suffit d'avoir des espaces adéquats qui puissent accueillir les objets. Il faut un bon fonctionnement du système d'enregistrement des objets de sorte à éviter les vols. Ces différents paramètres d'accueil indispensables doivent être pris en compte. Une fois qu'ils sont mis en place, je crois que c'est possible de le faire. Je crois qu'il serait bon de commencer par des tests. Organiser des expositions assez longues qui permettent d'évaluer cette possibilité parce que du point de vue logistique, c'est un travail immense. Notre système d'enregistrement a fait ses preuves, nous avons une logistique assez rodée grâce à des années d'expérience, nous avons une façon de faire. Pour le moment, les objets sont en notre possession mais si cela change, celui qui en prendra la propriété pourra le gérer à sa manière, en faire ce qu'il voudra. Ce ne sera pas à moi de lui dicter la manière de s'y prendre, la responsabilité lui incombera d'y veiller à sa guise. Seulement, j'estime que c'est important d'assurer la conservation des objets, l'Académie des beaux-arts a un département qui s'occupe de la conservation et restauration. Les étudiants doivent y être formés à conserver et restaurer les objets comme cela se fait partout dans le monde. Ainsi, l'on peut espérer que si des objets sont renvoyés au Congo, à l'IMNC, ils pourront être bien conservés. Car, une fois qu'ils passent de Tervuren à l'IMNC, ce sera à lui d'en prendre la responsabilité sinon on tomberait dans le piège d'imposer nos règles.

*Propos recueillis par
Propos recueillis
par Nioni Masela*

INSTITUTION D'APPUI À LA DÉMOCRATIE

Le mandat des hauts conseillers du Csac a expiré

Les états-majors des institutions et organisations concernées s'agitent déjà pour leur remplacement et des listes seraient déjà sur la table du chef de l'Etat. Après huit années passées à la tête du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), les membres de la plénière de cette institution d'appui à la démocratie sont en fin de mandat. Actuellement, ces hauts conseillers bénéficient du glissement, étant donné que c'est depuis le mois d'août de l'année passée que leur mandat avait expiré. A cette période, les états-majors des organisations politiques et

sociales ainsi que d'autres institutions dont les organisations des médias, la magistrature, le barreau, l'Association des parents et élèves du Congo, les institutions publiques (présidence, gouvernement, parlement) bougent déjà avec les ambitions affichées pour le remplacement de cette équipe qui a assuré tant bien que mal la mutation de la Haute autorité des médias au Csac.

Et selon des sources, les listes de membres désignés seraient déjà prêtes et des noms circulent déjà pour assumer la charge de régulation des médias en RDC. Mais, bien que la loi ne précise pas ex-

pressément l'origine de celui qui devra conduire cette institution d'appui à la démocratie, l'expérience nous montre que ce sont les organisations du secteur des médias qui ont donné ceux qui ont jusque-là dirigé cette institution, notamment ses différents présidents.

Des listes sur la table du chef de l'Etat

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, avait annoncé, dans une de ses prestations, que la mise en place dans les institutions publiques commencera par les institutions d'appui à la démocratie parmi

lesquelles il y a le Csac, la Commission électorale nationale indépendante, la Commission économique et sociale, la Commission nationale des droits de l'homme, etc. Pour ce qui est de certaines de ces institutions dont les directeurs actuels sont déjà en fin de mandat, comme le Csac, des sources affirment que les listes pour le remplacement de ces derniers sont déjà sur la table du chef de l'Etat.

Et actuellement, à son niveau, le président de la République devra travailler avec ses conseillers dont son haut représentant et envoyé spécial Kitenge Yezu, à qui il

devra prêter une oreille attentive, pour s'assurer que les personnes choisies par les différentes institutions remplissent bien les critères fixés pour accompagner le gouvernement dans la régulation saine et responsable des médias. Le choix judicieux des animateurs évitera à cette institution certains reproches qu'on lui a faits en son temps, sur le travail réalisé dans le cadre de sa mission et permettra, indique-t-on, à cette institution de jouer pleinement et convenablement son rôle dans l'enracinement de la démocratie dans le pays.

Lucien Dianzenza

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL CONGOLAIS

Valdo Cândido à la quête des jeunes talents

Depuis près d'une semaine, le sélectionneur de l'équipe nationale du Congo, Valdo Cândido, séjourne à l'intérieur du pays afin de procéder à la détection des nouveaux talents qui composeront l'équipe nationale de football des jeunes, notamment les U15 et les U17.



Pendant la séance de détection à Pointe-Noire/DR

Dans le cadre de la formation imminente des équipes des Diables rouges des catégories inférieures, les jeunes de Pointe-Noire et du Niari sont à l'honneur. Il s'agit de dénicher à travers des séances de test pratique les joueurs congolais de moins de dix-sept ans qui pourront, dans les tout prochains jours, intégrer les équipes nationales du Congo particulièrement des moins de quinze ans et des moins de dix-sept ans.

Cette aventure dont la première phase a été déjà bouclée à Pointe-Noire est une manière de faire renaître le football congolais

tout en faisant la promotion des jeunes talents dont regorge le Congo en matière de football. Actuellement, le sélectionneur de nationalité brésilienne travaille avec les jeunes du département du Niari rassemblés à Dolisie. Après la partie sud, le sélectionneur congolais mettra sans nul doute le cap sur la partie nord du pays.

Le test se déroule en plusieurs phases. Au terme de toutes les étapes, Valdo Cândido constituera des équipes départementales avant de poursuivre la détection en vue d'obtenir une équipe type.

Certes, cette initiative reste louable grâce à son caractère national puisque tous les jeunes désireux de faire une carrière au sein des Diables rouges sont conviés. La tutelle devrait, à cet effet, bien étudier ce projet afin de lui donner un autre caractère : pérenne et réalisable. Pour ce faire, les moyens financier et matériel ainsi qu'humain devraient être mis en place car la plupart des catégories des équipes nationales, dans toutes les disciplines, peine à émerger à cause du manque d'accompagnement.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 17^e journée

Groupe A

Bobigny cartonne à Saint-Quentin (3-0). Titulaire, Pythoclès Bazolo a manqué une grosse occasion à la 49^e, avant de marquer le 3^e but de son équipe à la 92^e. La dixième réalisation de la saison de l'ancien Amiénois.

Sans Mignon Ndingha, resté sur le banc, Drancy partage les points avec Sedan (0-0). Et reste englué en bas de classement (13^e sur 16).

Sans Trey Vimalin, absent, la réserve de Reims bat Saint-Maur (1-0). Notons la présence sur le banc du club francilien du jeune milieu congolais Enzo Kimbembé, qui évolue habituellement avec les U19.

Groupe B

La réserve de Lorient remporte le derby sur le terrain de son homologue guingampaise (1-0). Landry Mouyokolo a disputé tout le match dans l'axe de la défense des Merlus, tandis que Morgan Poaty, latéral gauche, a été remplacé à la 83^e pour l'EAG.

Archi Fataki est entré à la 75^e lors du match nul concédé par Rouen face à Vannes (1-1).

L'équipe B d'Angers pioche face à Granville (0-0) sans Kévin Mouanga, blessé. Chez les Manchois, Christopher Ibayi a été remplacé à la 90^e, alors que Ronald Bafounta est entré à la 78^e.

Wil Matimbou est resté sur le banc lors du match nul de l'ESSG à Poissy (2-2).

Groupe C

Blois bat la réserve de Saint-Etienne 4-2. Sans



Et de dix buts cette saison pour Pythoclès Bazolo (Le Parisien)Montpellier. Rappelons que le Congolais Rody Mountaro y est entraîneur des gardiens et de l'équipe féminine.

ses Congolais Bertrand Badia Mouanga, Daniel Moutala et Herman Mongomba, absents.

Les Herbiers battent Saint-Pryvé-Saint-Hilaire (1-0). Davel Mayela et Fulgency Kimbembé étaient titulaires de part et d'autre. Le premier a été remplacé à la 59^e et le second à la 92^e. Alexandre Obambot n'est pas entré en jeu.

Pas de vainqueur entre Angoulême et Bergerac (0-0). Titulaire, Kévin Mondziaou Zinga a été remplacé à la pause.

Bourges Foot l'emporte 3-1 à

Groupe D

Saint-Priest tient en échec Moulins-Moulins Yzeure (2-2). Titulaire et capitaine, Jean-Bryan Boukaka avait donné l'avantage à son équipe à la 47^e. Remplacé à la 86^e, il a assisté impuissant à l'égalisation du leader du groupe à la 88^e.

Romarc Ngouma était lui aligné en défense, alors que Juvrel Loumingou et Christopher Bitsamou sont en phase de reprise après des blessures.

Malgré le but de Chrislain Matsima à la 35^e, la réserve de Monaco perd chez celle de Marseille (1-2). Serge Levi Mouko était titulaire côté phocéen alors que Niels Nkounkou manquait à l'appel.

Martigues et Fréjus se séparent dos-à-dos (1-1). Remplaçant, Chris Malonga est entré à la 86^e, alors que Jonathan Nsonde a été remplacé à la 50^e.

Camille Delourme

BELGIQUE

Léon Mokuna a tiré sa révérence

Originaire de la RDC, Léon Mokuna était le premier joueur noir africain du championnat belge de football. Surnommé Trouet en raison de la puissance de son tir, il est décédé le mardi 28 janvier à l'âge de 91 ans.



Léon Mokuna

Formé à l'AS Vita Club, Léon Mokuna est arrivé en Europe en 1954, au Sporting Portugal, où il est resté trois ans, devenant ainsi le premier joueur congolais à jouer à l'étranger. Après le Portugal, il a rejoint la Gantoise, l'équipe de football de la ville de Gand, devenant ainsi le premier joueur africain noir du championnat de Belgique. Il y a joué de 1957 à 1961 et a été, à deux reprises, meilleur buteur du club. La Gantoise avait recruté Léon Mokuna après le match que l'équipe a joué contre l'AS Vita Club et dans lequel « Léon Mokuna » s'est brillamment illustré.

A la suite de son transfert, d'autres Congolais comme Paul Bonga Bonga (Standard) et Julien Kialunda (Anderlecht), ont été recrutés dans le championnat belge. En 1959, Léon Mokuna, qui a rapidement obtenu la nationalité belge, est devenu le premier joueur noir à porter le maillot de l'équipe nationale de football de Belgique Les Diables rouges pour un match avec l'équipe nationale belge B. Il n'a jamais joué avec l'équipe A. Léon Mokuna a aussi joué dans l'équipe de Waregem (1961-1966) et à Courtrai. Après sa carrière de joueur, il a été sélectionneur de l'équipe nationale du Congo.

Depuis 1989, Mokuna, dit Trouet, habitait de nouveau en Belgique. Récemment, il avait participé à la présentation du livre sur les 125 ans de l'Union belge de football. « Ce fut un honneur et un plaisir de vous avoir comme invité lors de la présentation du livre sur les 125 ans de l'histoire du football belge dans laquelle vous occupez une place de choix. Premier Africain dans la plus haute division belge », a écrit sur Instagram Stefan Van Look, porte-parole de l'Union belge.

Patrick Ndongidi

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Présentation dédicace

Date : Mardi 4 février 2020

Heure : 15h00.

Lieu : Librairie Les Manguiers
(Les Dépêches de Brazzaville)